

FORMATION AIDE-SOIGNANTE CURSUS PARTIEL – POST BACCALAUREAT ASSP / SAPAT



Formation en présentiel /
Formation à distance

Formation initiale

Durée

Titulaire du baccalauréat
professionnel ASSP : 721h
Titulaire du baccalauréat
professionnel SAPAT : 1001h

Nombre de personnes admises

Au sein des 100 places :
- 60 places en septembre
- 40 places en mars

En 2024

Entre mars et septembre 2024
Entre septembre 2024 et mai 2025

Tarif

Prise en charge par la région
Grand Est sous condition
d'éligibilité à la poursuite d'étude

Lieu

IFMS – 2 rue du Dr Léon Mangeney
– 68070 MULHOUSE

Renseignements et inscriptions

Secrétariat IFAS
Tél. 03 89 64 62 55
IFAS@ghrmsa.fr

Nature et sanction de la formation

Niveau IV
Diplôme d'Etat Aide-soignant
Code RNCP 353830

Accessibilité Handicap

Se renseigner auprès du secrétariat
de l'IFAS pour les possibilités
d'adaptation de la formation

Institut de Formation Aide-Soignant GHRMSA

Secrétariat IFAS 2 rue Dr Léon
Mangeney – BP 1370
– 68070 Mulhouse
03 89 64 62 55
IFAS@ghrmsa.fr

91%

Taux d'obtention de
la certification

PERSONNELS CONCERNÉS ET PRÉ-REQUIS

Personnes titulaires d'un baccalauréat professionnel Aide-Soins-Services à la personne et Services Aux Personnes et Aux Territoires.

- Avoir 17 ans à la date d'entrée en formation
- Coursus compatible avec une formation par apprentissage (promotion de septembre)

MODALITÉS D'ADMISSION

- Période annuelle d'inscription : de janvier à juin pour une rentrée en septembre + entre novembre et janvier pour la rentrée de mars.
- Réussite des épreuves de sélection
- Dossier à télécharger sur le site du GHRMSA :
[Institut de Formation d'Aides-Soignants \(IFAS\) – GHR Mulhouse Sud Alsace \(ghrmsa.fr\)](http://Institut de Formation d'Aides-Soignants (IFAS) – GHR Mulhouse Sud Alsace (ghrmsa.fr))
- Rentrée scolaire en septembre et en mars de chaque année

OBJECTIF DE LA FORMATION

En fin de formation, l'aide-soignant débutant est un professionnel du soin, responsable, bienveillant et vigilant à l'éthique. Il œuvre en interprofessionnalité, sous la responsabilité de l'infirmier.

Par la relation qu'il instaure et entretient avec la personne et l'équipe interprofessionnelle, l'analyse des situations et la mobilisation de ressources, l'AS débutant agit en considérant la personne dans sa globalité et singularité, afin de lui proposer un accompagnement adapté. Dans un environnement professionnel en constante évolution, il fait preuve d'adaptation, de réactivité, développe une dynamique d'actualisation des connaissances et s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de ses compétences.

POINTS FORTS DE LA FORMATION

- Des formateurs permanents infirmiers ou cadre de santé mettant à disposition des élèves leurs compétences professionnelles, pédagogiques et méthodologiques,
- Une offre de stage diversifiée dans des structures sanitaires, sociales et médico-sociales,
- Un partenariat conséquent avec les professionnels de terrain,
- Un centre de documentation accessible aux candidats durant toute la durée de la formation.
- Une plateforme d'enseignement à distance

COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- ✓ Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires
- ✓ Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer
- ✓ Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins
- ✓ Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne
- ✓ Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation
- ✓ Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage
- ✓ Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels
- ✓ Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés
- ✓ Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins
- ✓ Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités
- ✓ Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité/gestion des risques

PROGRAMME

Conformément à l'arrêté du 22/10/2021 modifié et en fonction du diplôme initial :

Baccalauréat ASSP	Bloc de compétences 2 – 2 périodes de 5 semaines en milieu professionnel
Baccalauréat SAPAT	Blocs de compétences 2, 4 – 14 semaines en milieu professionnel

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cours magistraux, travaux dirigés, travaux de groupe, séances d'apprentissages pratiques et gestuels, séances de simulation en santé, temps d'accompagnement pédagogique et de suivi pédagogique individualisé.

CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Définies par l'arrêté du 10/06/2021 modifié



Accès à la
formation pour
toute personne en
situation de
handicap